



LIMITED WARRANTY: This bulb is warranted to last 3 years from the date of purchase based on use of 3 hours per day. If it fails before that time, we will replace it. Send Globe Electric the bulb, proof of purchase and register receipt along with your complete name and address. See caution text for proper use. This warranty is void if this product is misused in any way. This replacement is the sole remedy available and liability for incidental or consequential damage is expressly excluded.

CAUTION: DO NOT USE WITH STANDARD DIMMER. Only use the control provided with or specified by these instructions to control this lamp. This lamp will not operate properly when connected to a standard (incandescent) dimmer or dimming control. The bulb can be switched to different operating modes and is dimmable through the Globe Suite™ App. For use only in 120V/60HZ circuits. Risk of electrical shock. Do not open, no user-serviceable parts inside. This device is not intended for use with emergency exit fixtures or emergency exit lights, photocells and electronic timers. This device is intended for indoor use. Do not use where directly exposed to water. Minimum operating temperature is -20°C (-4°F).

This device complies with Part 15 of the FCC rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation. Any changes or modifications not expressly approved by the manufacturer could void the user's authority to operate the equipment. This Class B digital apparatus complies with CAN ICES-005(B).

WARNING: Changes or modifications to this unit not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment. NOTE: This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures: Reorient or relocate the receiving antenna. Increase the separation between the equipment and receiver. Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected. Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

GARANTIE LIMITÉE : Cette ampoule est garantie pour une durée de 3 ans à compter de la date d'achat et selon un usage quotidien moyen de 3 heures. En cas de défaillance durant la période de garantie, nous la remplacerons. Faites parvenir l'ampoule, la preuve d'achat, le reçu de caisse, ainsi que vos nom et adresse complets à Globe Électrique. Lisez attentivement la notice de mise en garde avant d'utiliser l'ampoule. Cette garantie sera nulle et sans effet en cas d'usage inadéquat. Le remplacement est le seul et unique recours offert et toute responsabilité pour dommages accessoires ou consécutifs est expressément exclue.

MISE EN GARDE : NE PAS UTILISER AVEC UN GRADATEUR STANDARD. Utilisez uniquement le contrôle fournie ou spécifié dans ces instructions pour contrôler cette lampe. Cette lampe ne fonctionnera pas correctement si elle est connectée à un gradateur standard (incandescence) ou à un contrôle à gradation. L'ampoule possède plusieurs modes d'opération et est gradable par l'entremise de l'application Globe Suite^{MC}. Convient uniquement aux circuits de 120V/60Hz. Risque d'électrocution. Ne pas ouvrir. Ne renferme pas de pièces dont l'entretien peut être assuré par l'utilisateur. Ne convient pas aux voyants et lampes de sortie d'urgence, aux récepteurs photoélectriques, ni aux minuteries électroniques. Ce dispositif est conçu pour usage à l'intérieur. Ne pas utiliser dans un endroit où il y a risque d'exposition directe à l'eau. La température de fonctionnement minimale est de -20°C (-4°F).

Ce dispositif est conforme aux dispositions de la section 15 des règles de la FCC. Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes : (1) le dispositif ne doit pas occasionner de brouillage préjudiciable et (2) l'utilisateur du dispositif doit être disposé à accepter tout brouillage reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif. Toute modification n'ayant pas été expressément approuvée par le fabricant pourrait annuler le droit de l'utilisateur de faire fonctionner ce dispositif. Ce dispositif numérique de classe B est conforme à la norme CAN NMB-005(B).

ATTENTION : Tout changement ou toute modification n'ayant pas été expressément approuvé par le fabricant pourrait annuler l'autorisation accordée à l'utilisateur de faire fonctionner l'équipement. NOTE : Ce dispositif a été testé et déclaré conforme aux limites applicables à un appareil numérique de classe B, en vertu de la Partie 15 des règles de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable dans une installation résidentielle. Ce dispositif génère, fait usage et peut émettre de l'énergie en radiofréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives fournies, peut être la source de brouillage préjudiciable pour les communications radio. Toutefois, il n'y a pas de garantie à l'effet qu'il n'y aura pas d'interférence dans une installation donnée. Si le dispositif occasionne un brouillage préjudiciable à la réception radiophonique ou télévisuelle, ce qui peut être déterminé en le fermant puis en l'ouvrant, l'utilisateur est invité à tenter d'éliminer l'interférence au moyen de l'une ou de plusieurs des mesures suivantes : réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice, accroître la distance entre le dispositif et le récepteur, brancher le dispositif dans une prise appartenant à un circuit différent de celui auquel le récepteur est connecté ou consulter le marchand ou un technicien expérimenté en radio/TV pour obtenir de l'aide.



RF EXPOSURE

The equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This device should be installed and operated with minimum distance 20cm between the radiator & your body.

USER MANUAL NOTICE FOR LICENCE-EXEMPT RADIO APPARATUS

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device. CAN ICES-005 (B).

RADIATION EXPOSURE STATEMENT:

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance 20cm between the radiator & your body.

EXPOSITION AUX RADIATIONS :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements FCC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

NOTICE D'UTILISATION DE MATÉRIEL RADIO EXEMPT DE LICENCE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; et 2) l'appareil doit accepter le brouillage radioélectrique subi même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. CAN NMB-005 (B).

DÉCLARATION D'EXPOSITION AUX RADIATIONS :

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements IC établies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

FCC RESPONSIBLE PARTY / FCC PARTIE RESPONSABLE

Globe Electric / Globe Électrique
1-888-353-1388
15301 Shoemaker Ave
Norwalk, CA 90650
www.globe-electric.com